

## UN INVESTISSEMENT EN PARKING BIDON

Les enquêteurs du **Réseau Anti-Arnaques** se sont intéressés à une proposition d'investissement dans des places de parking équipées de bornes électriques.

Le client mystère accompagné par le **RAA**, avait de quoi appâter le conseiller financier – qui prétendait occuper le poste de directeur régional - : plus de 60 000 € à placer.

Le scénario s'est déroulé comme prévu : la réponse à une offre alléchante sur **Facebook**, un premier contact téléphonique avec un conseiller, la réception d'une proposition commerciale accompagnée de références validant le sérieux de la société, la mise en place des formalités administratives.

Côté professionnel un certain **Mathieu GUILLO**, beau parleur et rassurant, qui prétend travailler pour le compte de la filiale française d'un groupe financier luxembourgeois : **FISHER INVESTMENTS**.

Au fil des entretiens téléphoniques (01 62 14 12 87), le client au profil « pigeon » secondé par le **RAA** se révèle plus coriace que prévu. Il finit même par obtenir la carte d'identité (certainement trafiquée ou volée) de son interlocuteur méfiant !

Bien évidemment, le client mystère, pour sa part lui, a refusé de communiquer immédiatement une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un IBAN, éléments annoncés comme indispensables pour établir le contrat. '

Quel a été le procédé utilisé pour crédibiliser cette opération financière ? Nous retrouvons ici les composants classiques du piège financier :

- L'usurpation des informations officielles et des références du site de la vraie société **FISHER INVESTMENTS** ;
- La création d'une adresse mail [mathieu.guillo@fisherinvestmentsfrance.com](mailto:mathieu.guillo@fisherinvestmentsfrance.com) (elle a été enregistrée le 6 décembre 2024).
- La réalisation d'une brochure listant une sélection chiffrée d'opportunités en France et à l'étranger ;

Dans le cas présent, le vrai site comportait une page d'alerte mettant en garde le consommateur contre des sollicitations frauduleuses avec la possibilité de compléter un formulaire pour obtenir la confirmation de la fraude potentielle. Le client mystère a pu y déposer son message et a reçu rapidement la réponse suivante :

*"Nous vous remercions de nous avoir contactés au sujet des emails que vous avez reçus de la part de fisherinvestmentsfrance.com. Les informations que vous avez renseignées dans votre formulaire de contact semblent frauduleuses. FisherInvestments n'a aucun lien avec **Mathieu Guillo** et ne participe pas aux accords énoncés dans votre formulaire."*

Plus que jamais le consommateur doit faire preuve d'une vigilance extrême face aux propositions d'épargne qui pullulent sur le net.



**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))